



Entre collines et rivières,  
Gatineau, une ville tournée vers l'avenir

**RAPPORT ANNUEL 2002**  
L'an un de la Ville de Gatineau

2002



Produit par le Service des communications, Ville de Gatineau  
ISBN 2-920961-18-7  
Dépôt légal - Bibliothèque nationale du Québec, 2003  
Dépôt légal - Bibliothèque nationale du Canada, 2003

Note : l'utilisation des termes génériques masculins est faite dans le seul but d'alléger le texte et ne comporte aucune discrimination.

*An English version is available upon request*

## Table des matières

Message du maire .....	3
Message du directeur général .....	5
Un brin d'histoire .....	6
Un survol démographique .....	7
Une situation géographique privilégiée .....	8
Les caractéristiques politiques et socio-économiques de Gatineau .....	9
<b>L'organisation municipale</b>	
Conseil municipal .....	12
Direction générale .....	14
Centres de services .....	15
Aménagement et développement du territoire .....	17
Culture et loisirs .....	19
Finances et administration .....	21
Protection des personnes et des biens .....	23
Services corporatifs .....	25
Travaux publics et environnement .....	28
Organigramme .....	30
Faits saillants des états financiers de 2002 .....	31
<b>Les comités et les commissions</b>	
Comité consultatif agricole .....	32
Commission conjointe d'aménagement de l'Outaouais .....	33
Commission des arts, de la culture, des lettres et du patrimoine .....	34
Commission des choix stratégiques .....	35
Comité de contrôle de la démolition des bâtiments, secteurs de Hull et de Buckingham .....	36
Comité sur le développement des sentiers récréatifs .....	37
Commission sur l'environnement .....	38
Commission Gatineau, Ville en santé .....	39
Commission permanente sur l'habitation .....	40
Comité des immobilisations et de la circulation .....	42
Commission des loisirs, des sports et de la vie communautaire .....	43
Commission jeunesse .....	44
Comité municipal de planification en sécurité civile .....	45
Commission de la sécurité publique .....	46
Comité consultatif d'urbanisme .....	47
Pour nous joindre .....	48





## Message du maire

Je suis très fier de vous présenter le rapport annuel de la première année d'activités de la nouvelle Ville de Gatineau. Ce rapport vous permettra, entre autres choses, de relater les réalisations de la Direction générale et des six modules de l'Administration municipale, soit Aménagement et développement du territoire, Culture et loisirs, Finances et administration, Protection des personnes et des biens, Services corporatifs et Travaux publics et environnement, au cours de l'année 2002.

*Je vous invite à parcourir ce document et à y découvrir tout ce qui s'est fait de bien pour les citoyens de Gatineau [en 2002].*

Je vous invite à parcourir ce document et à y découvrir tout ce qui s'est fait de bien pour les citoyens de Gatineau durant cette première année. Je crois que nous avons relevé avec volonté et résolution les défis de consolidation de tous les éléments qui composent aujourd'hui cette ville que nous construisons ensemble. Il est certain que bien des défis restent encore à relever. J'estime toutefois qu'après seulement un an, nous avons déjà beaucoup accompli pour que ce projet de communauté soit une grande réussite dont nous pouvons tous être fiers.

*Les citoyens de Gatineau [...] ont élu au conseil municipal des représentants qui ont à cœur les intérêts particuliers des gens au niveau de leur quartier et qui tiennent compte, en même temps, des besoins de l'ensemble des Gatinois.*

Les citoyens de Gatineau, qui sont parties prenantes de ce projet, ont élu au conseil municipal des représentants qui ont à cœur les intérêts particuliers des gens au niveau de leur quartier et qui tiennent compte, en même temps, des besoins de l'ensemble des Gatinois.

Les 17 conseillères et conseillers municipaux et moi-même unissons nos forces et nos visions pour bâtir une ville qui correspond à nos aspirations et répond aux attentes de nos concitoyens.

Nous sommes convaincus que la ville de Gatineau est dorénavant en mesure de prendre sa place au sein de la région de la capitale nationale et de se tourner résolument vers l'avenir; un avenir prometteur, un avenir prospère.

Je remercie les citoyens de la confiance qu'ils nous accordent et les assure de notre engagement à continuer de travailler pour leur mieux-être.



Yves Ducharme





## Message du directeur général

*Nous avons voulu mettre en valeur [...] le travail des élus, administrateurs et employés qui œuvrent au sein de cet organisme et les réalisations dont ils ont été les artisans en 2002.*

*Vous serez d'avis, je l'espère, qu'élus et employés et citoyens de la ville de Gatineau ont de quoi être fiers de 2002.*

*En gardant toujours les citoyens au centre de nos interventions, nous consoliderons notre communauté et nous connaissons le succès.*

Quand nous avons décidé de faire le bilan de la première année d'existence de la ville de Gatineau, nous voulions mettre en valeur, dans un document de distinction, les principales caractéristiques de cette nouvelle municipalité. Celles-ci incluent les étapes importantes qui ont été franchies depuis sa création en janvier 2002, le travail des élus et administrateurs et employés qui œuvrent au sein de cet organisme et les réalisations dont ils ont été les artisans en 2002.

En prenant connaissance de ce rapport des activités de l'année, vous serez d'avis, je l'espère, qu'élus, employés et citoyens de la ville de Gatineau ont de quoi être fiers de 2002. Les employés municipaux savent à quel point cette première année d'activités a été à la fois exigeante et stimulante. D'ailleurs, tous ont fait preuve d'une volonté et d'une capacité d'adaptation qui les honorent. Sans cela, nous n'aurions pu consolider aussi rapidement que nous l'avons fait les éléments qui composent aujourd'hui ce tout. Un tout que nous encadrons et harmonisons de plus en plus pour créer un ensemble efficace au service des citoyens.

J'espère que ce document deviendra un outil de référence pour les élus, employés et citoyens. Qu'il soit aussi un moyen de promotion d'une ville accueillante, riche en ressources et en talents dans tous les domaines de l'activité humaine et prête à se développer et à relever les défis du présent et de l'avenir.

Le processus de planification stratégique, entrepris en 2002 et réalisé en concertation avec les citoyens, est déjà une réussite. Il reste encore beaucoup à faire, c'est certain, mais nous sommes partis du bon pied. En gardant toujours les citoyens au centre de nos interventions, nous consoliderons notre communauté et nous connaissons le succès.

Mark B. Laroche

## Un brin d'histoire

*La réforme de l'organisation municipale des régions métropolitaines de Montréal, de Québec et de l'Outaouais, en décembre 2000, allait changer la destinée de [...] l'Outaouais urbain.*

*La fusion visait la consolidation politique de l'Outaouais urbain pour les transactions avec le gouvernement du Québec, la Commission de la capitale nationale et la Ville d'Ottawa.*

*Gatineau peut désormais tirer avantage des forces de chaque secteur de la nouvelle ville et mettre en commun ses ressources pour atteindre un objectif commun : offrir la meilleure qualité de vie possible à ses citoyens.*

Avant de devenir ce qu'elle est aujourd'hui, la Ville de Gatineau formait un territoire géographique et administratif réparti en cinq municipalités. La réforme de l'organisation municipale des régions métropolitaines de Montréal, de Québec et de l'Outaouais, en décembre 2000, allait changer la destinée de ces cinq municipalités et de ce qu'on appelait alors l'Outaouais urbain.

Déjà dans les années 1970, le gouvernement du Québec amorce un certain regroupement des municipalités de l'Outaouais. En effet, l'Assemblée nationale adopte en 1970, une loi qui lui permet de créer la Communauté régionale de l'Outaouais et la Société de planification de l'Outaouais. Le gouvernement du Québec procède à la fusion des 32 municipalités de la Communauté régionale de l'Outaouais en huit communautés régionales en 1975. L'administration des municipalités se simplifie peu à peu. Trois ans plus tard, l'Outaouais adopte son premier plan de développement régional.

### **Déjà à cette époque, la fusion des municipalités de l'Outaouais urbain visait :**

- une utilisation plus rentable des équipements et des ressources humaines par une mise en commun des services;
- l'élimination d'un ordre d'administration régionale;
- le renforcement de l'identité;
- le règlement plus efficace des enjeux d'ordre régional;
- l'élimination de la concurrence entre les municipalités;
- l'amélioration de la qualité des services aux investisseurs et promoteurs;
- la consolidation politique de l'Outaouais urbain pour les transactions avec le gouvernement du Québec, la Commission de la capitale nationale et la Ville d'Ottawa.

C'est en janvier 2002 que la création d'une ville unique devient enfin réalité. Gatineau peut désormais tirer avantage des forces de chaque secteur de la nouvelle ville et mettre en commun ses ressources pour atteindre un objectif commun : offrir la meilleure qualité de vie possible à ses citoyens.



# Un survol démographique

Population : 228 000 habitants

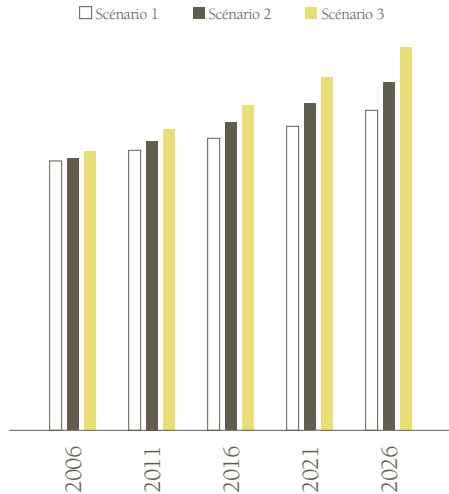
Densité de population : 640 personnes au kilomètre carré

Profil démographique : 63 % des Gatinois sont âgés de 15 à 54 ans

Évolution démographique : 8 % des Gatinois sont âgés de plus de 65 ans

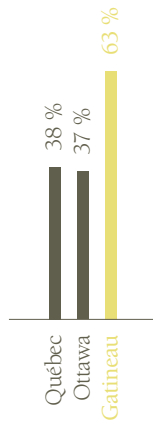
Langues parlées : 63 % des Gatinois maîtrisent l'anglais et le français

Projection de croissance démographique (2026) : 335 000 habitants



## Projection démographique

	Scénario 1 (+ 4,4 %)	Scénario 2 (+ 6,2 %)	Scénario 3 (+ 8,3 %)
2006	237 214	241 304	246 075
2011	247 651	256 264	266 499
2016	258 548	272 153	288 619
2021	269 924	289 026	312 574
2026	281 800	306 946	338 518



## Connaissance des langues officielles du Canada

Langue	Province de Québec		Ville d'Ottawa		Ville de Gatineau	
		%		%		%
Anglais seulement	358 505	5	429 715	60	12 660	6
Français seulement	3 951 715	56	10 565	1	66 890	31
Anglais et français	2 660 590	38	263 270	37	135 170	63
Ni l'anglais ni le français	74 270	1	10 325	1	1270	1



## Groupes d'âge

Groupes d'âge	Province de Québec		Ville d'Ottawa		Ville de Gatineau	
		%		%		%
0-14 ans	1 372 185	19	143 255	10	46 835	22
15-54 ans	4 255 005	60	439 495	61	137 470	63
55-64 ans	65 095	9	58 230	8	15 875	7
65 ans et plus	860 705	12	80 055	11	17 435	8

## Une situation géographique privilégiée

*La Ville de Gatineau travaille en étroite collaboration avec la Commission de la capitale nationale à l'organisation et à la mise en œuvre de grands événements populaires et touristiques.*

La position géographique, en face de la capitale du Canada, confère à Gatineau des avantages certains.

Parmi ces avantages, il y a les rapports privilégiés que la Ville entretient avec la Commission de la capitale nationale (CCN). La CCN gère aujourd'hui les 36 131 hectares de forêts et de montagnes du parc de la Gatineau, dont environ 1400 hectares se trouvent à Gatineau, ainsi que des aménagements et espaces verts.

La Ville de Gatineau travaille en étroite collaboration avec la CCN à l'organisation et à la mise en œuvre de grands événements populaires et touristiques.

*La Ville a aussi établi un partenariat très avantageux avec le gouvernement du Canada.*

La Ville a aussi établi un partenariat très avantageux avec le gouvernement du Canada. En effet, ce dernier décida dans les années 1970, de répartir plus équitablement l'emplacement de ses immeubles, ministères et sociétés d'État sur tout le territoire de la région de la capitale nationale. Plusieurs immeubles furent alors érigés du côté québécois de la rivière des Outaouais. Cela résulta en un apport considérable de nouveaux revenus pour la municipalité et marqua le début d'une ère de prospérité dont les effets se font sentir aujourd'hui encore.



## Les caractéristiques politiques et socio-économiques de Gatineau

*Les citoyens participent d'emblée aux réunions du conseil municipal ainsi qu'aux réunions des divers comités et commissions permanentes du conseil.*

*Depuis la réunion en une seule municipalité, la ville regorge de fêtes et de festivals de toute sorte. On dénombre une trentaine d'événements, de fêtes et de festivals auxquels la Ville de Gatineau est associée de près ou de loin.*

**La vie politique** Le conseil municipal de la Ville de Gatineau est formé du maire et de 17 conseillères et conseillers qui représentent autant de districts électoraux et qui sont tous élus au suffrage universel. Ces districts sont répartis sur un territoire qui s'étend sur 48 kilomètres, bordé au nord par les collines de la Gatineau et au sud par la rivière des Outaouais. Les citoyens participent d'emblée aux réunions du conseil municipal ainsi qu'aux réunions des divers comités et commissions permanentes du conseil. Les assemblées du conseil municipal ont habituellement lieu toutes les trois semaines et commencent par une période de questions réservée au public. Les séances se déroulent, pour le moment, dans la salle Jean-Després de la Maison du Citoyen et, à tour de rôle, dans l'un des cinq centres de services situés dans chacun des secteurs de la ville. De plus, le maire tient mensuellement une journée portes ouvertes pour donner l'occasion aux citoyens de le rencontrer en tête-à-tête.

**La vie culturelle** Gatineau peut maintenant se qualifier de ville d'arts et de culture. En effet, depuis la réunion en une seule municipalité, la ville regorge de fêtes et de festivals de toute sorte. On dénombre une trentaine d'événements, de fêtes et de festivals auxquels la Ville de Gatineau est associée de près ou de loin. À Gatineau, les citoyens sont conviés à des célébrations populaires chaque saison de l'année et pratiquement chaque mois de l'année.

Outre les grands incontournables comme le Salon du livre de l'Outaouais, le Festival de montgolfières de Gatineau, la programmation de la maison de la culture, la fête nationale du 24 juin, Buckingham en fête, le Festival canadien des tulipes, Bal de Neige, la programmation du Centre culturel du Vieux-Aylmer, le Festival de musique sacrée de l'Outaouais, Gatineau recèle de spectacles scéniques et d'événements culturels. Plusieurs sortent des sentiers battus comme, par exemple, les soirées de poésie en bistro, les interventions de théâtre invisible et les jeux-spectacles du Groupe Dérives Urbaines, les concerts en église, les spectacles d'amuseurs de rue ainsi que plus de 800 ateliers culturels et camps artistiques pour les jeunes. En outre, la Ville s'associe à plus de 80 organismes culturels et artistiques sur le territoire.



**La vie économique** Forte de sa population de 228 000 citoyens, la ville de Gatineau est la cinquième ville en importance du Québec. Elle fait partie intégrante de la région de la capitale du Canada qui compte plus d'un million d'habitants et constitue la quatrième agglomération au Canada après Toronto, Montréal et Vancouver. La ville de Gatineau, en raison de sa situation géographique et de son profil démographique, attire un nombre grandissant d'investisseurs.

Le taux de bilinguisme (anglais et français) est très élevé, soit 63 %.

Le nombre d'emplois total est de 111 850, dont 25 315 dans la fonction publique fédérale, provinciale et municipale, 16 595 dans le domaine commercial et 11 505 dans le domaine de la santé.

Elle regroupe une vingtaine de pôles économiques répartis sur le territoire (centres administratifs, commerciaux ou d'affaires, artères commerciales, parcs industriels ou d'affaires).

**La Ville de Gatineau s'est dotée d'une corporation dédiée à la promotion du développement économique dès sa première année d'activités. La mission de la Corporation de développement économique de Gatineau est :**

- de développer les secteurs moteurs offrant des potentiels d'exportation;
- de favoriser l'essor des entreprises régionales déjà en place par l'expansion, la consolidation et la rétention;
- de faire de la prospection ciblée et d'attirer des entreprises et organismes qui œuvrent dans des secteurs moteurs; et
- de mettre sur pied de projets structurants afin de fournir un environnement favorable au déploiement des industries motrices.

Dès sa création en janvier 2002, la Ville de Gatineau a confié la gestion de son aéroport municipal à la nouvelle Corporation de l'Aéroport exécutif de Gatineau-Ottawa. Présidée par la conseillère madame Louise Poirier et composée de membres de la communauté reconnus pour leurs compétences en affaires et en aéronautique, la Corporation a entrepris de redéfinir le rôle de l'aéroport au sein de la communauté.

Avec la collaboration de la Corporation de développement économique de Gatineau, la Corporation a mandaté la firme spécialisée LPS Aviation inc. pour qu'elle étudie trois scénarios quant à son avenir : le statu quo dans les services offerts, la fermeture de l'aéroport et la mise en valeur de cet important actif municipal.

À l'issue de cette remise en question salutaire, la Corporation de l'Aéroport exécutif de Gatineau-Ottawa présentera ses recommandations au conseil municipal. L'enjeu est crucial puisqu'il consiste à déterminer comment l'Aéroport exécutif de Gatineau-Ottawa peut le mieux contribuer au développement économique de la ville et servir sa population ainsi que la communauté d'affaires au moindre coût possible.

*La Ville de Gatineau s'est dotée d'une corporation dédiée à la promotion du développement économique dès sa première année d'activités.*

*La mission de la Corporation de développement économique de Gatineau est de favoriser l'essor des entreprises régionales déjà en place par l'expansion, la consolidation et la rétention.*

*Présidée par la conseillère madame Louise Poirier et composée de membres de la communauté reconnus pour leurs compétences en affaires et en aéronautique, la Corporation a entrepris de redéfinir le rôle de l'aéroport au sein de la communauté.*

*L'enjeu est crucial puisqu'il consiste à déterminer comment l'Aéroport exécutif de Gatineau-Ottawa peut le mieux contribuer au développement économique de la ville [...].*

*Depuis le regroupement municipal de janvier 2002, les Gatinois ont désormais accès aux centaines d'activités, programmes, clubs et associations sociales et communautaires offerts dans tous les secteurs de la ville.*

**La vie communautaire** Cet aspect de la vie à Gatineau comprend deux principaux volets : l'un récréatif et l'autre social.

Le volet récréatif de la vie communautaire englobe la programmation d'activités variées offertes par le Service des loisirs, des sports et de la vie communautaire du Module de la culture et des loisirs dont le mandat est de contribuer à la qualité de vie des résidents. Depuis le regroupement municipal de janvier 2002, les Gatinois ont désormais accès aux centaines d'activités, programmes, clubs et associations sociales et communautaires offerts dans tous les secteurs de la ville. Au nombre de ceux-ci, mentionnons les activités de sport et de mise en forme de Kinexsport ainsi que la programmation des maisons de jeunes, des associations d'aînés, des clubs d'horticulture, d'ornithologie, de patin à roulettes, de randonnée et bien d'autres encore. Le site Web de la Ville de Gatineau ([www.ville.gatineau.qc.ca](http://www.ville.gatineau.qc.ca)) permet de prendre connaissance de cette imposante programmation d'activités de loisir, de sport et de vie communautaire et d'y obtenir les formulaires d'inscription.

Sur le plan social, la Ville de Gatineau collabore au travail de nombreux organismes qui se consacrent au développement communautaire comme la Coopérative de développement économique communautaire (CDEC) de Gatineau. La CDEC lutte contre la pauvreté par la revitalisation socio-économique des secteurs défavorisés. La Ville de Gatineau appuie plusieurs autres organisations sociales et caritatives.





*Le conseil municipal est formé du maire et de 17 conseillers représentant autant de districts électoraux. Le district est une division territoriale servant pour les élections municipales et assure aux citoyens une représentation juste et équitable au conseil municipal.*

*Les élus, dont le mandat est de quatre ans, sont à la fois les représentants des citoyens, des législateurs et des administrateurs.*

*Paul Morin, président*

**Notre mission** Administrer les affaires municipales dans les meilleurs intérêts et pour le mieux-être des citoyens. Adopter et mettre en œuvre les orientations, politiques et réglementations en vue de la création des commissions et comités consultatifs de la Ville. Étudier et adopter les budgets. Créer les différents services et en définir les responsabilités de façon à servir les intérêts du plus grand nombre possible de citoyens. Représenter activement nos citoyens et les intérêts, préoccupations, besoins et priorités propres à chacun de leur district tout en tenant compte de l'ensemble des citoyens et de la ville.

**Notre vision** Faciliter les échanges entre citoyens et élus en étant un intermédiaire attentif et ouvert, et ce, en favorisant les occasions de rencontre et de discussion constructive entre les citoyens que nous représentons et la direction générale de la Ville.

### **Notre principale responsabilité**

Veiller aux intérêts de nos citoyens en ce qui concerne :

- la sécurité publique;
- le développement économique et social;
- les ententes avec les gouvernements;
- l'aménagement du territoire;
- le logement social;
- l'environnement;
- le plan d'urbanisme;
- l'octroi des services tels que l'aqueduc, l'éclairage, les égouts, l'enlèvement de la neige et des ordures ménagères, etc.;
- le programme triennal d'immobilisations.

## Comité exécutif

*Le comité exécutif siège généralement une fois par semaine. Cette réunion comporte une composante publique, à laquelle assistent principalement les journalistes, et une composante à huis clos.*

*Yves Ducharme, président  
Jocelyne Houle, vice-présidente  
Aurèle Desjardins, membre  
André Levac, membre  
Louise Poirier, membre*

**Notre mission** Préparer des documents, dont les budgets et règlements, et les soumettre à l'approbation du conseil municipal. Prendre des décisions relatives à l'octroi de contrats et de subventions, à la gestion des ressources humaines et financières, des approvisionnements et des immeubles. Assumer d'autres pouvoirs délégués par le conseil municipal.

**Notre vision** Proposer la prise de décisions éclairées au conseil municipal et permettre une gestion plus rationnelle de la municipalité dans le meilleur intérêt des citoyens et du fonctionnement de l'institution.

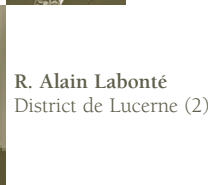
## Les membres du conseil municipal



**Yves Ducharme**  
Maire



**André Levac**  
District d'Aylmer (1)



**R. Alain Labonté**  
District de Lucerne (2)



**Richard Jennings**  
District de  
Deschênes (3)



**Lawrence Cannon**  
District de  
Val-Tétreau (4)



**Marc Bureau**  
District de Wright-Parc-  
de-la-Montagne (5)



**Louise Poirier**  
District de l'Orée-  
du-Parc (6)



**Pierre Phillon**  
District de Saint-  
Raymond-Vanier (7)



**Denise Laferrière**  
District de Hull (8)



**Simon Racine**  
District de  
Limbour (9)



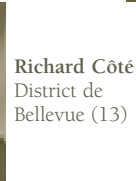
**Thérèse Cyr**  
District des  
Riverains (10)



**Paul Morin**  
District des  
Promenades (11)



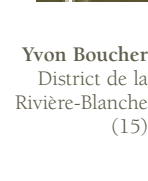
**Joseph De Sylva**  
District du  
Versant (12)



**Richard Côté**  
District de  
Bellevue (13)



**Aurèle Desjardins**  
District du  
Lac-Beauchamp  
(14)



**Yvon Boucher**  
District de la  
Rivière-Blanche  
(15)



**Luc Montreuil**  
District de  
Masson-Angers (16)



**Jocelyne Houle**  
District de Buckingham (17)

# Direction générale



Mark B. Laroche, directeur général

*Assurer la direction administrative de tous les services de la Ville sous l'autorité du comité exécutif et du conseil municipal, à l'exception du Bureau du greffier et du vérificateur.*

*Favoriser et entretenir des liens performants entre les équipes politique et administrative.*

*Assurer un leadership régional, provincial et national fort par le développement d'une équipe municipale imputable.*

*Assurer la gestion des opérations de la Ville en répondant ou en anticipant les demandes du conseil municipal tout en s'assurant d'une gestion saine, innovatrice et centrée sur le service aux citoyens.*

*Mobilisation de l'ensemble des employés dans le but de faire de la fusion une réussite dès la première année.*

**Notre mission** Assurer la direction administrative de tous les services de la Ville sous l'autorité du comité exécutif et du conseil municipal, à l'exception du Bureau du greffier et du vérificateur. Orienter et coordonner l'ensemble des ressources humaines, professionnelles, financières et matérielles de la Ville pour en optimiser son développement et son rayonnement local, régional, provincial et national, en accord avec les décisions et les orientations données par les membres du conseil municipal ainsi que les gouvernements supérieurs pour le bénéfice des citoyens.

**Notre vision** Favoriser et entretenir des liens performants entre les équipes politique et administrative. Mettre en place des structures et des outils de gestion performants qui nous permettent d'utiliser et de développer au maximum le potentiel des personnes de l'organisation en les responsabilisant et en créant des occasions de formation personnelle et professionnelle. Assurer un leadership régional, provincial et national fort par le développement d'une équipe municipale imputable. Communiquer l'enthousiasme nécessaire pour créer les liens d'équipe et accroître constamment cette synergie essentielle.

**Notre principal service** Assurer la gestion des opérations de la Ville en répondant ou en anticipant les demandes du conseil municipal tout en s'assurant d'une gestion saine, innovatrice et centrée sur le service aux citoyens.

**Nos principales réalisations en 2002** Mobilisation de l'ensemble des employés dans le but de faire de la fusion une réussite dès la première année. Maintien des services aux citoyens tout au long de la période de transition. Mise en marche de grands dossiers dont l'élaboration et l'adoption du budget de la première année, la réforme de la fiscalité municipale et le plan directeur d'urbanisme.

# Centres de services

Jacques Tremblay



Gilles Sabourin



Pierre Guilbault



Carole St-Arnaud-Gaboury

*Gilles Sabourin,  
Centre de services  
du secteur d'Aylmer  
Pierre Guilbault,  
Centres de services  
des secteurs de Buckingham  
et de Masson-Angers  
Jacques Tremblay,  
Centre de services  
du secteur de Gatineau  
Carole St-Arnaud-Gaboury,  
Centre de services  
du secteur de Hull*

**Notre mission** Favoriser l'accès des citoyens aux différents services municipaux. Offrir des points de service aux citoyens situés dans les cinq anciennes municipalités dans le but de tenir compte des caractéristiques démographiques, sociales et économiques propres à chacun de ces secteurs. Offrir aux citoyens des services qui répondent à leurs attentes ainsi que des services de grande qualité au meilleur coût possible.

**Notre vision** Promouvoir la vision du devenir de la nouvelle ville de Gatineau. Favoriser la mise sur pied d'équipes multidisciplinaires et intersectorielles pour définir les besoins, les sources de problèmes et proposer des solutions adaptées.

## Nos services

### Émission de permis pour :

- la construction d'un bâtiment;
- l'installation d'une clôture;
- la construction ou l'installation d'une piscine;
- l'aménagement d'un foyer;
- la réalisation de rénovations;
- l'établissement d'une entreprise; et
- la tenue d'une collecte de fonds.

### Réception de demandes de travaux et de plaintes concernant :

- les graffitis dans des lieux publics;
- l'entretien des trottoirs et chaussées;
- l'éclairage des routes et parcs;
- la signalisation routière;
- l'enlèvement des ordures ménagères;
- l'enlèvement des matières recyclables;
- l'entretien des parcs et des espaces verts publics;
- l'entretien des arbres sur les voies publiques;
- le réseau de distribution d'eau potable;
- les réseaux d'égouts des eaux usées et pluviales;
- l'enlèvement de la neige;
- le tronçonnement d'une chaîne de rue ou d'un trottoir; et
- l'installation de ponceaux.

**Diffusion de renseignements concernant :**

- le procès-verbal des réunions du conseil municipal;
- l'ordre du jour des réunions du conseil municipal;
- les publications municipales;
- le zonage;
- les exigences de construction;
- les règlements municipaux;
- les cartes routières de la ville;
- les événements spéciaux;
- les programmes de loisirs;
- les groupes communautaires;
- les horaires d'autobus;
- les politiques municipales;
- les offres d'emploi;
- les heures d'ouverture des services de la bibliothèque; et
- la sécurité publique.

**Réception de paiements pour :**

- la location de salles, d'arénas ou d'autres lieux;
- les contraventions émises par la Sécurité publique;
- les impôts fonciers;
- les factures de services municipaux;
- les permis émis par la Ville;
- les inscriptions aux activités de loisirs; et
- les camps de jour.

**Autres services :**

- collecte de documents à acheminer à l'hôtel de ville;
- organisation de rencontres avec un membre du conseil municipal;
- accès aux services de la bibliothèque;
- réception des demandes d'emploi;
- organisation de rencontres avec un représentant du bureau d'évaluation;
- organisation de rencontres avec un juge à l'assermentation;
- organisation de rencontres avec un percepteur d'amendes;
- dispensation de services aux sinistrés et des mesures d'urgence;
- aide aux organisations de voisinage; et
- assistance aux groupes communautaires dans la préparation de demandes de subvention.

# Aménagement et développement du territoire



Claude Doucet, directeur



*Offrir des services et des compétences hautement professionnelles pour assurer le développement harmonieux de la ville et l'amélioration de la qualité de vie des citoyens.*

*Travailler en collaboration avec le milieu pour assurer une croissance urbaine qui correspond au développement de la population.*

*Appuyer les commissions du conseil municipal en urbanisme, habitation, démolition, schéma d'aménagement, sentiers récréatifs et protection du territoire agricole.*

*Élaborer le rôle d'évaluation et le mettre à jour.*

*Mettre en valeur nos actifs immobiliers.*

**Notre mission** Offrir des services et des compétences hautement professionnelles en matière de planification, de gestion et de mise en valeur du territoire, d'urbanisme, d'évaluation et d'aménagement afin que le développement de la ville se fasse de façon harmonieuse et contribue à l'amélioration de la qualité de vie des citoyens en fonction de leurs attentes et de leur capacité de payer. Poursuivre ce mandat en améliorant constamment la façon dont nous dispensons les services et en ayant recours aux meilleures pratiques possible.

**Notre vision** Travailler en collaboration avec les intervenants du milieu pour veiller à ce que la croissance de la ville corresponde au développement de la population et tienne compte de la diversité du milieu. Mettre en place les moyens appropriés pour garantir les services attendus et assurer ainsi le bien-être de la population et le respect de l'environnement.

## Nos services

**Urbanisme** Préparer le schéma d'aménagement, le plan, la réglementation d'urbanisme et tout autre règlement connexe. Préparer le plan de transport. Appuyer les commissions du conseil municipal en urbanisme, habitation, démolition, schéma d'aménagement, sentiers récréatifs et protection du territoire agricole. Administrer les programmes d'urbanisme (habitation, revitalisation commerciale, rénovation, patrimoine, etc.). Étudier les possibilités de développement et de design. Accompagner les promoteurs immobiliers. Émettre des permis, répondre aux plaintes et contrôler le développement.

**Évaluation** Élaborer le rôle d'évaluation et le mettre à jour. Ajouter les nouvelles propriétés au rôle d'évaluation. Réinspécter les bâtiments.

**Transactions immobilières** Vendre les terrains municipaux et mettre en valeur nos actifs immobiliers. Acquérir des terrains à des fins publiques ou de revente pour développement. Gérer toute autre transaction immobilière (servitudes, baux, etc.)

## Nos principales réalisations en 2002

*Mise sur pied de comités de coordination avec la Ville d'Ottawa et la Commission de la capitale nationale en ce qui a trait à l'aménagement du territoire et au transport.*

*Élaboration et administration des programmes de renouvellement urbain, de logement abordable et de revitalisation des vieux quartiers.*

*Premier rôle d'évaluation pour l'ensemble de la ville.*

*Préparation d'une procédure de mise en vente normalisée pour l'ensemble de la nouvelle ville.*

**Module** Coordination des ententes avec les organismes œuvrant dans le domaine du développement économique (Corporation de développement économique, Coopérative de développement économique et communautaire, Centre local de développement, Société de diversification de l'Outaouais, Tourisme Outaouais). Mise sur pied de comités de coordination avec la Ville d'Ottawa et la Commission de la capitale nationale en ce qui a trait à l'aménagement du territoire et au transport. Préparation de règlements pour la mise en place et le fonctionnement de la Corporation de développement économique de Gatineau.

**Urbanisme** Élaboration et administration des programmes suivants :

- renouvellement urbain;
- logement abordable;
- enfouissement des fils dans les zones patrimoniales; et
- rénovation et revitalisation des vieux quartiers.

**Évaluation** Élaboration du premier rôle d'évaluation pour l'ensemble de la ville de Gatineau et établissement d'une base fiscale uniforme pour 78 000 propriétés, pour une valeur totale de 12,2 milliards de dollars.

**Transactions immobilières** Préparation d'une procédure de mise en vente normalisée pour l'ensemble de la nouvelle ville, des documents types et élaboration d'un catalogue détaillé des immeubles municipaux. Négociation de la vente de terrains aux fins de bureaux administratifs de l'ordre de 1,5 million de dollars dans le secteur de Hull. Approbation d'une entente pour le développement du centre du secteur de Gatineau (boulevard de la Cité) d'une valeur de plus de 5 millions de dollars comprenant la vente pour construction d'un immeuble de 31 000 mètres carrés.

# Culture et loisirs



Louis-Paul Guindon, directeur

*Apporter une contribution essentielle à la qualité de vie de la population.*

*Maintenir et améliorer le niveau de service et respecter les caractéristiques propres à chaque secteur.*

*Assurer la diffusion culturelle et artistique, l'animation culturelle et la participation des communautés culturelles à la vie municipale.*

*Assurer le développement du loisir, des sports et de la vie communautaire, en partenariat avec les organismes du milieu.*

**Notre mission** Apporter une contribution essentielle à la qualité de vie de la population en favorisant l'accès à des services et des ressources en matière de culture et de loisirs, et ce, en partenariat avec le milieu. Favoriser des valeurs d'écoute, d'autonomie, d'imputabilité, de responsabilisation et d'initiative au sein des ressources humaines. Offrir des services fondés sur l'équité, l'accessibilité, les besoins du milieu et la qualité supérieure des services. Favoriser le partenariat, la concertation, la reconnaissance des bénévoles et le respect des partenaires.

**Notre vision** Maintenir et améliorer le niveau de service et respecter les caractéristiques propres à chaque secteur. Développer les domaines du loisir, du sport, de l'activité physique, de la vie communautaire, de la culture, des arts, des lettres et du patrimoine afin de continuer à améliorer la qualité de vie des citoyens. Assumer de nouvelles responsabilités sociales dans un contexte multisectoriel. Investir dans la qualité de vie des citoyens et favoriser ainsi l'essor social, communautaire et économique de la ville.

## Nos services

**Arts, culture et lettres** Assurer la diffusion culturelle et artistique, l'animation culturelle, la participation des communautés culturelles à la vie municipale, la promotion et l'accessibilité au savoir, à la lecture et à la littérature. Favoriser l'épanouissement d'une vie culturelle riche et dynamique en partenariat avec les organismes culturels du milieu. Assurer la diffusion des arts d'interprétation et des arts visuels par l'entremise de lieux culturels spécialisés comme le Centre culturel du Vieux-Aylmer, la maison de la culture, le Théâtre de l'Île et le Centre régional de danse, de musique et d'histoire de l'Outaouais, la salle Jean-Després et la galerie Montcalm.

**Loisirs, sports et vie communautaire** Assurer le développement du loisir, des sports et de la vie communautaire dans la ville, en partenariat avec les organismes du milieu, en offrant des programmes et des activités qui répondent aux besoins de la population. Gérer les plateaux, les équipements récréatifs et les arénas.

## Nos principales réalisations en 2002

*Maintien de la programmation et fidélisation de la clientèle de la maison de la culture durant les travaux de construction du Centre régional de musique, de danse et d'histoire de l'Outaouais.*

*Ouverture du Centre culturel du Vieux-Aylmer.*

*Instauration de la carte Accès Gatineau sur tout le territoire.*

**Module** Maintien de la programmation et fidélisation de la clientèle de la maison de la culture durant les travaux de construction du Centre régional de musique, de danse et d'histoire de l'Outaouais. Gestion des travaux de la Commission Gatineau, Ville en santé et de la Commission jeunesse.

Réorganisation de la composition de la Commission Gatineau, Ville en santé à la suite d'une consultation auprès des partenaires du milieu et de la poursuite des programmes existants. Accroissement de la représentation des jeunes au sein de la Commission jeunesse pour tenir compte de tous les secteurs et embauche d'un nouveau coordonnateur.

**Arts, culture et lettres** Ouverture du Centre culturel du Vieux-Aylmer. Stabilisation des services et maintien de l'offre de services dans tous les secteurs de la ville. Inauguration de la Place de la francophonie. Obtention de cinq nominations exceptionnelles pour le Théâtre de l'Île. Tenue de la Semaine de la chanson.

**Loisirs, sports et vie communautaire** Maintien de l'offre de services dans chacun des secteurs de la ville. Harmonisation des programmes offerts et de la tarification pour la majeure partie de ces programmes. Instauration de la carte Accès Gatineau sur tout le territoire.



Michel Tremblay, directeur

*Assurer une saine gestion des ressources de la Ville.*

**Notre mission** Assurer une saine gestion de toutes les ressources financières de la Ville. Conseiller les autorités municipales et les différents services sur les politiques financières et fiscales de la Ville. Satisfaire les besoins en approvisionnement pour tous les services municipaux, et ce, de la façon la plus économique, tout en faisant respecter les lois, les normes et les devis. Promouvoir l'utilisation des nouvelles technologies en milieu de travail et assurer l'harmonisation et l'intégrité des données et l'échange des connaissances.

*Devenir la référence en matière de gestion financière.*

**Notre vision** Devenir la référence en matière de gestion financière, matérielle et informatique au Québec. Innover en matière de fiscalité municipale pour diversifier les sources de revenus et alléger le fardeau fiscal des contribuables. Faire partie de toutes les tables provinciales traitant de la fiscalité municipale. Inculquer une préoccupation organisationnelle d'une saine gestion financière et matérielle. Être novateur, efficace et efficient dans le choix et la mise en œuvre de solutions technologiques.

## Nos services

*Préparer le budget annuel de la Ville et dresser le programme triennal financier.*

**Finances** Préparer le budget annuel de la Ville. Effectuer les contrôles budgétaires. Dresser un plan triennal financier, c'est-à-dire un budget sur trois ans. Préparer le rapport financier annuel. Assurer les contrôles internes et l'intégrité des données. Gérer le portefeuille d'assurances générales. Percevoir tous les revenus. S'acquitter des comptes payables. Émettre les obligations (financement à long terme). Transiger avec les institutions financières. Effectuer les achats. Gérer les magasins municipaux. Préparer la paye de tous les employés.

*Fournir les ressources et les compétences nécessaires en ce qui a trait à l'analyse des solutions technologiques, à la mise en œuvre des technologies et au respect des politiques, procédures, lois et règlements en matière de technologie.*

**Systemes d'information** Définir et implanter les politiques et procédures en matière d'usage et d'acquisition de technologie informatique. Assurer l'entretien et la disponibilité des équipements, des logiciels et des procédés mis à la disposition de l'organisation et entretenir les systèmes. Assurer le soutien à notre clientèle interne et externe. Fournir les ressources et les compétences nécessaires en ce qui a trait à l'analyse des solutions technologiques, à la mise en œuvre des technologies et au respect des politiques, procédures, lois et règlements en matière de technologie. Assurer la disponibilité des systèmes et l'intégrité des données municipales et des systèmes qui les hébergent. Représenter l'organisation auprès des organismes publics et privés et des ordres supérieurs de gouvernement.

## Nos principales réalisations en 2002

*Budget équilibré de 302 040 000 dollars en 2002.*

**Finances** Présentation d'un rapport sur la situation financière de la Ville aux membres du conseil municipal et les divers scénarios afin d'éponger un manque à gagner de 16 millions de dollars pour 2003. Dépôt d'un budget équilibré ne comportant aucune diminution des programmes et services existants aux citoyens. Obtention d'une baisse des impôts fonciers pour 73 % des contribuables par rapport à 2001, soit avant la fusion. Préparation des états financiers 2001 des anciennes villes. Établissement des dettes et des surplus des anciennes villes comme l'exige la loi. Réalisation d'un surplus net de 10,8 millions de dollars. Adoption de 64,6 millions de dollars en projets d'immobilisations tout en respectant la politique de stabilisation de la dette à la charge générale.

*73 % des contribuables [paient] moins d'impôts qu'avant la fusion en 2002.*

*Stabilisation de la dette et adoption d'un plan de 64,6 millions de dollars pour les travaux d'immobilisations.*

**Systemes d'information** Travaux majeurs d'harmonisation du réseau régional et branchement des principaux édifices municipaux. Renouvellement d'une partie du parc informatique par le remplacement de 500 ordinateurs personnels et harmonisation et formation de plus de 500 usagers sur la plate-forme *Office*. Adoption de procédés uniques pour l'ensemble de l'organisation. Implantation d'un système financier, d'un système de taxation pour la gestion de la cour municipale, d'un logiciel pour les bibliothèques et les loisirs et d'un logiciel pour la gestion financière. Harmonisation des outils de géomatique et de dessin sur une seule plate-forme, modification conséquente des postes de travail et mise sur pied d'un plan de formation. Dépôt d'un plan stratégique informatique définissant les principaux enjeux pour les cinq années à venir et adoption de différentes politiques et directives administratives.

*Travaux majeurs d'harmonisation du réseau régional et branchement des principaux édifices municipaux.*

*Implantation d'un système financier, d'un système de taxation pour la gestion de la cour municipale, d'un logiciel pour les bibliothèques et les loisirs et d'un logiciel pour la gestion financière.*

# Protection des personnes et des biens



André Langelier, directeur

*Favoriser la concertation entre le Service de police, celui de la sécurité incendie et la Division du stationnement, de la brigade scolaire adulte et du contrôle animalier.*

*Devenir la référence au Québec en matière de sécurité publique et civile.*

**Notre mission** Favoriser la concertation entre le Service de police, celui de la sécurité incendie et la Division du stationnement, de la brigade scolaire adulte et du contrôle animalier. Fournir un soutien administratif et technique en matière de ressources humaines, financières, matérielles et informationnelles au Service de police, celui de la sécurité incendie ainsi qu'à la Division du stationnement, de la brigade scolaire adulte et du contrôle animalier.

**Notre vision** Devenir la référence au Québec en matière de sécurité publique et civile. Veiller à ce que la sécurité des citoyens soit au centre des préoccupations des services. Améliorer continuellement nos rapports avec les citoyens et les partenaires dans les services rendus et dans la gestion. Appliquer les meilleures pratiques tant dans les domaines de la police, des incendies et autres activités relevant de la compétence du module suivant l'approche communautaire. Maintenir les normes d'éthique les plus élevées en respectant le Code de déontologie des policiers du Québec et les autres règlements applicables. Veiller à ce que l'organisation municipale de sécurité civile soit en mesure d'intervenir rapidement et efficacement en cas de sinistre.

## Nos services

*Rendre nos services avec fierté, courtoisie, respect et intégrité.*

**Police** Rendre nos services avec fierté, courtoisie, respect et intégrité. Planifier, organiser, diriger, coordonner et contrôler l'ensemble des activités et des ressources permettant la mise en œuvre des politiques et des programmes de gestion et d'opérations policières conformément aux exigences de la Loi sur l'organisation policière du Québec et dans le cadre des orientations ministérielles et des objectifs retenus par le conseil municipal. Établir les stratégies d'action et d'intervention sur l'approche communautaire. Exercer auprès des autorités municipales un rôle stratégique en matière de protection publique à l'occasion, notamment, d'événements spéciaux tenus sur le territoire.

*Appliquer la réglementation, les méthodes, les systèmes et les procédés de lutte contre l'incendie et être en mesure de participer à des opérations en cas de sinistres importants et de situations critiques.*

*Collaborer avec les organismes et groupes socio-communautaires dédiés au contrôle et à la protection des animaux.*

*Mise en place d'un plan particulier d'intervention municipale dans le contexte d'une crise du logement et mise sur pied d'un centre d'hébergement.*

*Mise en place d'une équipe de contrôle de foule avec risques d'agitation.*

*Mise en vigueur de nouvelles politiques administratives et opérationnelles.*

**Sécurité incendie** Planifier, organiser, diriger, coordonner et contrôler l'ensemble des activités et des ressources reliées à l'élaboration et à la mise en œuvre des politiques et des programmes d'intervention et de prévention visant à protéger les personnes et leurs biens contre les menaces et les risques relatifs à l'incendie et à d'autres sinistres. Appliquer la réglementation, les méthodes, les systèmes et les procédés de lutte contre l'incendie et être en mesure de participer à des opérations en cas de sinistres importants et de situations critiques. Contribuer à la préparation et à la mise en œuvre des mesures d'urgence, de sécurité civile et de sauvetage. Exercer auprès des autorités municipales un rôle stratégique en matière de protection contre les incendies dans le cas, notamment, d'événements majeurs pouvant mettre en danger l'intégrité physique des personnes.

**Stationnement, brigade scolaire adulte et contrôle animalier** Planifier, organiser, diriger et coordonner l'ensemble des activités et des ressources se rapportant à l'élaboration et à la mise en œuvre des politiques et des programmes touchant les domaines du stationnement, de la brigade scolaire adulte et de l'application de la réglementation concernant les animaux. Collaborer avec les organismes et groupes socio-communautaires dédiés au contrôle et à la protection des animaux.

## Nos principales réalisations en 2002

**Module** Mise en place d'un plan particulier d'intervention municipale dans le contexte d'une crise du logement et mise sur pied d'un centre d'hébergement. Obtention de deux subventions totalisant 1 145 900 \$ pour la création de l'équipe d'intervention en cas de risques chimiques, biologiques, radiologiques et nucléaires en collaboration avec le Service de sécurité incendie.

**Service de police** Uniformisation du mode de travail du personnel de la Division de la gendarmerie. Mise en place d'une équipe de contrôle de foule avec risques d'agitation.

**Service de sécurité incendie** Uniformisation des méthodes, procédés et systèmes pour favoriser la mobilité du personnel du Service de sécurité incendie d'un bout à l'autre de la ville. Mise en vigueur de nouvelles politiques administratives et opérationnelles.

# Services corporatifs



Jacques Hudon, directeur

*Rehausser le sentiment d'appartenance des citoyens à leur ville et renforcer l'identification à Gatineau.*

**La mission et la vision** du Module des services corporatifs restent à définir puisque ce module n'existait pas encore en 2002. Voici tout de même une description des services qui font partie de ce module ainsi que les principales réalisations à leur actif en 2002.

## Nos services

*Informar les citoyens de Gatineau des activités et programmes de la municipalité et des services municipaux.*

**Communications** Informer les citoyens de Gatineau des activités et programmes de la municipalité et des services municipaux. Assister les médias dans leur couverture efficace des affaires municipales. Faire connaître la ville, ses programmes et activités à l'extérieur de la région. Mettre en valeur l'image de la ville et veiller à l'uniformité de celle-ci. Accroître le sentiment d'appartenance des citoyens à leur ville et renforcer l'identification à Gatineau. Assurer le bon fonctionnement administratif du Service des communications.

*Dispenser des services juridiques de première ligne en droit civil, municipal et administratif aux différents services de la Ville.*

**Contentieux** Dispenser des services juridiques de première ligne en droit civil, municipal et administratif aux différents services de la Ville. Représenter les intérêts de la Ville dans certains dossiers devant les tribunaux. Agir à titre de procureur de la poursuite dans tous les dossiers en matière criminelle devant la cour municipale. Assurer un suivi administratif des mandats confiés aux firmes externes. Assurer la gestion de toutes les réclamations pour dommages déposées auprès de la Ville.

*Recevoir, entendre et juger les poursuites civiles, pénales et criminelles.*

**Cour municipale** Recevoir, entendre et juger les poursuites de juridiction civile, de juridiction pénale ou de juridiction criminelle et assurer l'exécution des jugements.

*Soutenir le conseil municipal en diffusant les décisions des membres de même que celles qui sont prises par le comité exécutif sous forme d'adoption de résolutions.*

*Mettre en place un processus d'élaboration du plan stratégique qui fait appel à une large participation des partenaires et citoyens de la Ville en vue de l'élaboration d'une vision d'avenir.*

*Favoriser le maintien d'un climat et de conditions de travail propices à l'épanouissement de chacun des employés.*

*Création du site Web de la Ville de Gatineau qui s'est valu une mention « Coup de cœur » dans la Toile du Québec et une mention dans le populaire magazine Guide Internet publié par Les Magazines TVA inc.*

*Mise en place d'une procédure unique pour la gestion et le traitement des réclamations sur l'ensemble du territoire.*

**Greffes** Soutenir le conseil municipal en diffusant les décisions des membres de même que celles qui sont prises par le comité exécutif sous forme d'adoption de résolutions. Adopter et modifier des règlements. Publier des avis publics, dont des appels d'offres et des avis pour consultation publique, approbation référendaire, promulgation, etc. Notarier des contrats. Gérer les demandes d'accès à l'information et les demandes de réclamations. Gérer la masse documentaire de la Ville. Former le personnel municipal en gestion de documents. Effectuer des interventions ponctuelles pour l'organisation de dossiers opérationnels.

**Planification stratégique** Mettre en place un processus d'élaboration du plan stratégique qui fait appel à une large participation des partenaires et citoyens de la Ville en vue de l'élaboration d'une vision d'avenir. Approfondir nos connaissances sur les différentes thématiques, notamment la collectivité, les milieux de vie, les activités économiques ainsi que les ressources, la fiscalité et la gouvernance. Créer une prise de conscience collective pour susciter une réflexion sur les orientations qui influenceront l'avenir de la Ville de Gatineau grâce au soutien à la Commission des choix stratégiques, et ce, pour « se donner l'avenir que l'on souhaite ».

**Ressources humaines** Doter l'organisation des outils nécessaires lui permettant d'exploiter au maximum l'efficacité, l'efficience et la créativité de sa main-d'œuvre. Favoriser le maintien d'un climat et de conditions de travail propices à l'épanouissement de chacun des employés.

## Nos principales réalisations en 2002

**Communications** Tenue d'une vaste campagne d'information pour inviter les Gatinois à participer aux séances d'information sur les changements de noms de rues (annonces publicitaires, pages Web, communiqués de presse, lettres variées, etc.). Création du site Web de la Ville de Gatineau qui s'est valu une mention « Coup de cœur » dans la Toile du Québec et une mention dans le populaire magazine *Guide Internet* publié par Les Magazines TVA inc. Production du document promotionnel *Gatineau, porte d'entrée du Québec*. Production du *Bilan des 100 jours* de la Ville de Gatineau.

**Contentieux** Rapatriement des services juridiques en matière criminelle et réalisation subséquente d'une économie considérable de coût et d'une uniformisation des pratiques. Mise en place d'une pratique de centralisation des demandes de services juridiques. Mise en place d'une procédure unique pour la gestion et le traitement des réclamations sur l'ensemble du territoire.

*Mise en place de nouveaux services qui, grâce à la fusion, avantagent en particulier les [gens des secteurs de] Buckingham et de Masson-Angers qui, avant la fusion, devaient se rendre à la cour municipale de Gatineau.*

*Consignation et diffusion de 2599 résolutions adoptées par le comité exécutif et le conseil municipal.*

*Établissement d'un dialogue avec différents membres de la communauté afin qu'émerge une vision commune de la place de l'organisation municipale dans le milieu gatinois.*

*Mise en application de mécanismes d'intégration et de dotation de plus de 2200 employés.*

**Cour municipale** Établissement de mesures et dispositions qui permettent aux défendeurs de se présenter dans l'un des cinq centres de services pour effectuer des paiements complets ou partiels, pour déposer un plaidoyer de culpabilité ou de non culpabilité, pour obtenir des formulaires relatifs à la cour municipale et pour obtenir un portrait complet des dossiers qui les concernent. (Ces nouveaux services ont été rendus possible grâce à la fusion qui avantagent particulièrement les défendeurs de Buckingham et de Masson-Angers qui, avant la fusion, devaient se rendre à la cour municipale de Gatineau.) Établissement de mesures et de dispositions permettant aux défendeurs de rencontrer un percepteur d'amendes dans trois centres de services et de conclure des ententes de paiement en se rendant au chef-lieu de la cour municipale ou dans l'un des centres de services des secteurs d'Aylmer ou de Gatineau. Établissement de mesures et de dispositions permettant aux défendeurs, grâce au formulaire de réponse annexé au constat d'infraction, d'indiquer le secteur de leur choix pour la tenue de leur procès. (Les centres de services des secteurs d'Aylmer et de Gatineau abritent une salle d'audience et, dans le secteur de Hull, on retrouve la salle d'audience dans le palais de justice au 17, rue Laurier, voisin de la Maison du Citoyen.)

## Greffes

- Soutien au conseil municipal : consignation et diffusion de 2599 résolutions, soit 1541 résolutions adoptées par le comité exécutif et 1058 par le conseil municipal.
- Administration et accès à l'information : consignation et diffusion de 148 règlements adoptés.
- Gestion des documents et des archives : élaboration d'un plan de classification pour la nouvelle Ville.

**Planification stratégique** Établissement d'un dialogue avec différents membres de la communauté afin qu'émerge une vision commune de la place de l'organisation municipale dans le milieu gatinois. Développement d'une approche de travail stratégique parmi les membres de l'organisation. Publication du document de travail *Pistes de réflexion*. Tenue de journées d'ateliers de discussion réunissant quelque 200 partenaires des milieux gouvernemental, socio-communautaire, culturel, économique et institutionnel. Tenue de séances de consultation de quelque 600 citoyens. Réception de 40 mémoires élaborés par des organismes et personnes intéressées. Réalisation d'un sondage téléphonique auprès de 972 personnes sur les enjeux propres la vie municipale.

**Ressources humaines** Création et mise en place d'une équipe d'intervention pour identifier et corriger les irritants vécus par les employés à la suite de la fusion. Mise en application de mécanismes d'intégration et de dotation de plus de 2200 employés (permanents, temporaires, occasionnels, etc.). Affichage de plus de 223 concours. Réception de 2946 candidatures. Entrevues avec 280 candidats. Établissement et mise en application d'une nouvelle politique salariale et d'un recueil des conditions de travail des employés cadre.

# Travaux publics et environnement



Lawrence Gangur, directeur

*Fournir les services de base essentiels à l'ensemble de la population 24 heures par jour, 7 jours par semaine, 365 jours par année.*

*Assurer la pérennité de nos infrastructures pour les générations futures.*

**Notre mission** Fournir les services de base essentiels à l'ensemble de la population 24 heures par jour, 7 jours par semaine et 365 jours par année. Offrir une qualité de vie qui correspond aux attentes de la population à des coûts concurrentiels.

**Notre vision** Assurer la pérennité de nos infrastructures afin de procurer aux générations futures un milieu et un environnement adéquats. Continuer à offrir des services sécuritaires de haute qualité efficaces et efficaces à tous les citoyens partout sur le territoire.

## Nos services

*Procéder à l'entretien hivernal et estival du réseau routier.*

**Opérations de terrain** Procéder à l'entretien hivernal et estival du réseau routier, ce qui comprend le déblaiement et le soufflage de la neige, le balayage des rues, le lignage, la signalisation, la réparation des réseaux d'aqueducs et d'égouts domestiques et pluviaux, l'entretien des parcs, des espaces verts et des patinoires, l'entretien, la réparation et le renouvellement d'une flotte départementale d'unités motorisées et immatriculées, le soutien logistique à près de 150 événements touristiques, culturels, sportifs et communautaires se déroulant en cours d'année.

*Assurer le maintien de tous les immeubles municipaux et des systèmes connexes de ventilation, d'aération, de climatisation, de chauffage et d'éclairage.*

**Édifices et électricité** Assurer le maintien de tous les immeubles municipaux et des systèmes connexes de ventilation, d'aération, de climatisation, de chauffage et d'éclairage. Entretien tous les appareils d'éclairage des artères et terrains sportifs de la ville ainsi qu'installer et réparer les feux de circulation et ceux des passages à piétons. Gérer une équipe de projets qui collabore à la rénovation, la normalisation, l'agrandissement, la construction et la démolition de tous les immeubles répertoriés dans le territoire comme, par exemple, les chalets des parcs, arénas, bibliothèques, centres de services et postes de police ainsi que la maison de la culture, l'édifice Connor et la Maison du Citoyen.

*Superviser toutes les activités inhérentes à la réhabilitation des infrastructures comme la réfection des chaussées et des conduites ainsi que l'aménagement de nouveaux parcs.*

*Assainir par traitement les eaux de ruissellement avant de les rejeter dans la rivière.*

*Construction d'un réservoir d'eau potable desservant les secteurs de Buckingham et de Masson-Angers et d'un poste de surpression (2,5 millions de dollars).*

*Agrandissement et construction du Centre régional de danse, de musique et d'histoire de l'Outaouais (13,77 millions de dollars).*

**Ingénierie** Développer le territoire au moyen de la création de nouvelles rues par les promoteurs immobiliers, ce qui comprend la desserte en eau, les égouts, l'électricité, la câblodistribution et le gaz naturel. Superviser toutes les activités inhérentes à la réhabilitation des infrastructures comme la réfection des chaussées et des conduites ainsi que l'aménagement des nouveaux parcs. Offrir des services spécialisés en matière d'arpentage, d'études en circulation, etc.

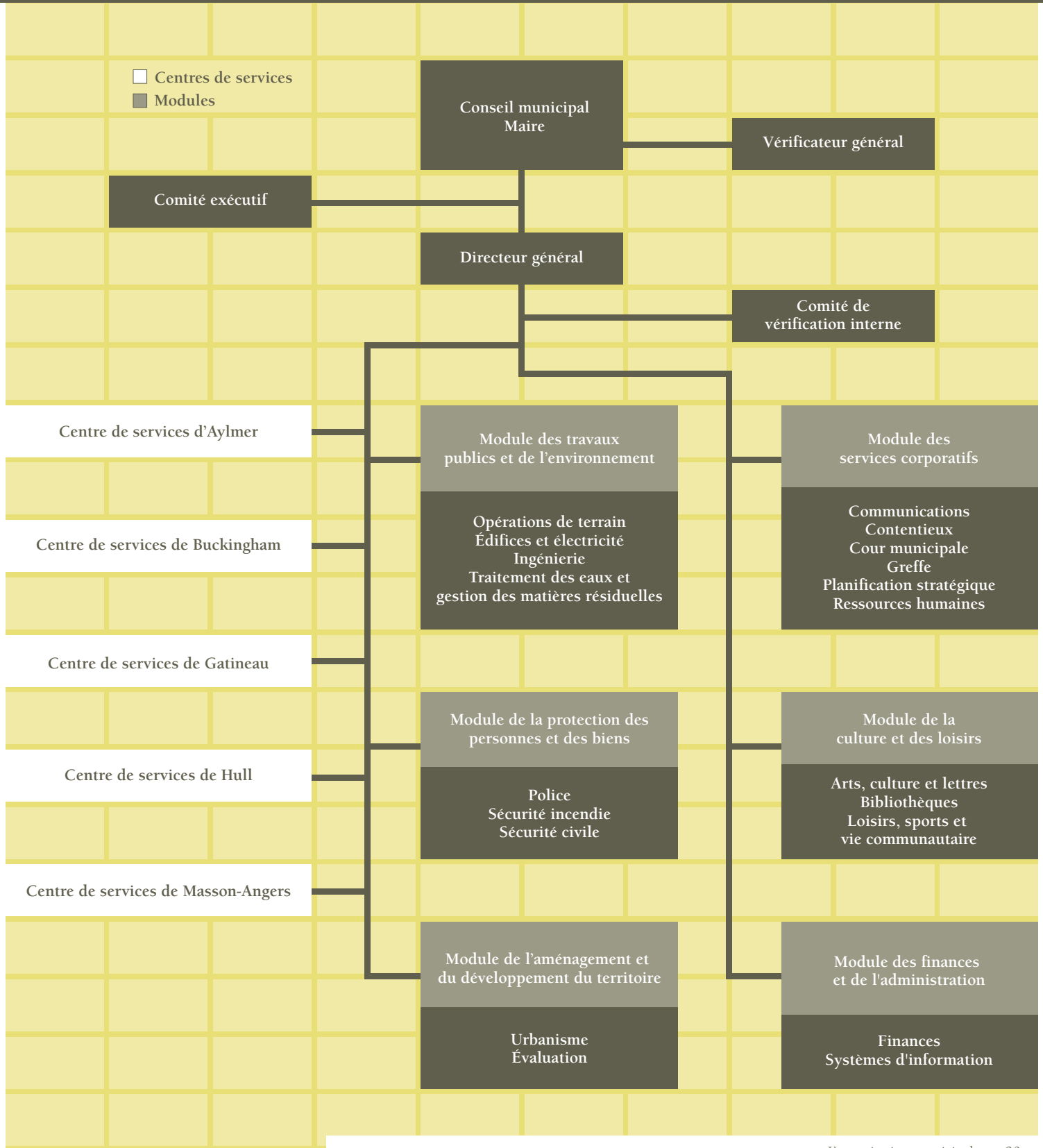
**Traitement des eaux et gestion des matières résiduelles** Alimenter le territoire en eau potable destinée à la consommation domestique ainsi qu'à la protection incendie. Assainir par traitement les eaux de ruissellement avant de les rejeter dans la rivière. Recueillir et disposer des ordures ménagères, des matières recyclables et compostables ainsi que des résidus domestiques dangereux (RDD). Promouvoir les « 3 R » (la réutilisation, le recyclage et la revalorisation). Respecter les normes grâce à des solides équipes de laboratoire, d'ingénierie et d'entretien.

## Nos principales réalisations en 2002

Construction d'un réservoir d'eau potable desservant les secteurs de Buckingham et de Masson-Angers et d'un poste de surpression (2,5 millions de dollars). Agrandissement de la phase II de l'usine d'épuration des eaux usées (8,6 millions de dollars). Aménagement d'un nouveau bassin de rétention des eaux pluviales, rue Thérien, secteur de Hull (1,25 million de dollars). Reconstruction du pont Mitchell (1,56 million de dollars). Réhabilitation de l'accès routier (7,5 millions de dollars). Réhabilitation du système d'aqueduc et d'égout (5,8 millions de dollars). Reconstruction de l'égout du boulevard Montclair (1,13 million de dollars).

Agrandissement et construction du Centre régional de danse, de musique et d'histoire de l'Outaouais (13,77 millions de dollars). Modification de nombreux locaux pour loger les centres de services implantés dans chacune des anciennes villes (4,3 millions de dollars). Réaménagement du boulevard Saint-Joseph (1,4 million de dollars). Transformation de la bibliothèque d'Aylmer en salle de spectacle (1,3 million de dollars).

# Organigramme



# Faits saillants des états financiers de 2002

## TOTAL DES REVENUS 318 697 000 \$

Taxes	214 284 000 \$
Paiements tenant lieu de taxes	28 638 000 \$
Autres revenus de sources locales	48 673 000 \$
Subventions et transferts	26 020 000 \$
Affectations nettes	1 082 000 \$

## DÉPENSES PAR FONCTION 307 913 000 \$

Remboursement de la dette	71 610 000 \$
Sécurité publique	53 324 000 \$
Administration générale	43 170 000 \$
Transport	41 386 000 \$
Hygiène du milieu	34 420 000 \$
Culture et loisirs	32 247 000 \$
Travaux d'investissement	16 863 000 \$
Aménagement, urbanisme et développement	13 822 000 \$
Santé et bien-être	1 071 000 \$

## DÉPENSES PAR OBJET 307 913 000 \$

Salaires	114 128 000 \$
Remboursement de la dette	71 610 000 \$
Biens non durables	25 479 000 \$
Contributions à des organismes	22 236 000 \$
Services professionnels et techniques	20 074 000 \$
Cotisations de l'employeur	19 407 000 \$
Locations, entretien et réparation	11 942 000 \$
Transport et communications	4 248 000 \$
Autres	18 789 000 \$

## DETTE À LA CHARGE GÉNÉRALE AU 31 DÉCEMBRE 2002 382 615 000 \$

## PROJETS D'IMMOBILISATIONS APPROUVÉS EN 2002 64 600 000 \$

Interventions sur les réseaux d'aqueduc et d'égout	19 300 000 \$
Interventions sur le réseau routier	8 900 000 \$
Stationnement et édifice Connor	8 800 000 \$
Échanges de véhicules et d'équipements	6 100 000 \$
PRQ et logement social	4 800 000 \$
Plan directeur informatique et radiocommunication	3 600 000 \$
Aménagement de parcs et équipements communautaires	1 800 000 \$
Autres	11 300 000 \$



*Yvon Boucher, président*  
*Denise Laferrière,*  
*vice-présidente*  
*Simon Racine, membre*  
*Linda Giraldeau, membre*  
*citoyenne, secteur d'Aylmer*  
*Philippe Thompson, membre*  
*citoyen, secteur de Gatineau*  
*Pierre Levert, membre citoyen,*  
*secteur de Masson-Angers*  
*Ghislain Deschênes, secrétaire*

**Notre mission** Le Comité consultatif agricole de la Ville de Gatineau est un comité d'étude sur toute question relative à l'aménagement du territoire agricole, à la pratique des activités agricoles et aux aspects environnementaux qui sont rattachés à cet aménagement ou à cette pratique.

### Le comité possède les fonctions suivantes :

Étudier et transmettre un avis au conseil municipal dans tous les cas suivants :

- les règlements modifiant la réglementation d'urbanisme et touchant la zone agricole;
- les demandes d'inclusion;
- les demandes d'exclusion;
- les demandes d'autorisation autres que celles impliquant la construction d'une seule résidence.

Effectuer toute tâche relevant de ses compétences et confiée par le conseil municipal suivant les directives de ce dernier. Analyser, de sa propre initiative, toute affaire touchant la zone agricole. Administrer le budget qui lui est alloué par le conseil municipal. Établir des règles de régie interne respectant les dispositions du règlement.

# consultation

# Commission conjointe d'aménagement de l'Outaouais



*Yves Ducharme, président  
Simon Racine, membre  
Pierre Phillion, membre*

**Notre mission** La Loi portant sur la réforme de l'organisation territoriale municipale des régions métropolitaines de Montréal, de Québec et de l'Outaouais prévoit entre autres la constitution d'une Commission conjointe d'aménagement de l'Outaouais qui a pour fonction de conseiller la Ville ainsi que la Municipalité régionale de comté (MRC) des Collines-de-l'Outaouais en matière d'aménagement de leur territoire.

Ainsi, la Commission conjointe d'aménagement sera particulièrement invitée à réagir et à faire des recommandations en matière d'aménagement et d'urbanisme au conseil municipal et à la MRC des Collines-de-l'Outaouais.

Dossier	Objectifs
<b>Grandes orientations</b>	Adopter, avant le 31 décembre 2003, un document déterminant les grandes orientations en matière d'aménagement et d'urbanisme.
<b>Axes d'intervention</b>	Adopter, avant le 31 décembre 2003, un document déterminant les principaux axes d'intervention devant guider la Ville et la MRC des Collines-de-l'Outaouais en matière d'aménagement et d'urbanisme.
<b>Aménagement et urbanisme</b>	Étudier, à la demande du conseil municipal de la Ville ou de celui de la MRC des Collines-de-l'Outaouais, ou de sa propre initiative, toute question relative à l'aménagement et à l'urbanisme.
<b>Schéma d'aménagement</b>	Donner son avis à la Ville de Gatineau et à la MRC des Collines-de-l'Outaouais et faire des recommandations afin que leurs schémas se complètent en reflétant une vision globale, commune et harmonieuse de l'aménagement et de l'urbanisme des deux territoires.
<b>Rapport de mise en œuvre</b>	Faire, au plus tard le 1 <sup>er</sup> janvier 2007, un rapport au gouvernement sur la mise en œuvre du chapitre VII de la Loi portant sur la réforme de l'organisation territoriale municipale des régions métropolitaines de Montréal, de Québec et de l'Outaouais.

# Commission des arts, de la culture, des lettres et du patrimoine



*Louise Poirier, présidente*  
*Joseph De Sylva, membre*  
*Simon Racine, membre*  
*Guy Jean, représentant du milieu*  
*Danielle Grégoire,*  
*représentante du milieu*  
*André Laprise,*  
*représentant du milieu*  
*Pierre-Paul Provencher,*  
*représentant du milieu*  
*Normand D'Aoust,*  
*représentant du milieu*  
*Michel Prévost,*  
*représentant du milieu*  
*Louise Mercier,*  
*représentante du milieu*  
*Monique Trotier,*  
*représentante du milieu*  
*Janet Thom,*  
*représentante du milieu*  
*Un représentant,*  
*ministère de la Culture et des*  
*Communications du Québec*  
*Un représentant,*  
*Conseil régional de la*  
*culture de l'Outaouais*  
*Un représentant, Direction des*  
*arts, de la culture et des lettres*  
*de la Ville de Gatineau*  
*Line Lamoureux, secrétaire*

**Notre mission** La Commission des arts, de la culture, des lettres et du patrimoine de la Ville de Gatineau est un comité d'étude, de recherche, de consultation et de recommandation en matière d'arts, de culture, de lettres et de patrimoine.

Le mandat de la commission est principalement de jouer un rôle-conseil auprès des autorités municipales dans les dossiers suivants :

## Élaboration ou recommandations des politiques suivantes :

- Politique culturelle de la nouvelle Ville de Gatineau;
- Politique de reconnaissance des organismes culturels;
- Politique de subvention aux organismes culturels;
- Politique d'accessibilité aux infrastructures culturelles;
- Politique d'acquisition d'œuvres d'art;
- Politique de tarification des services, des équipements et des infrastructures.

Faire une recommandation au conseil municipal sur la pertinence de créer un conseil des arts et des lettres.

Entente de développement culturel avec le ministère de la Culture et des Communications du Québec.

Vocation des édifices culturels (Écomusée de Hull, maison de la culture, etc.).  
Élaboration des besoins en infrastructures culturelles.

Collaboration avec les autres commissions de la Ville à des mandats conjoints; peut donner son avis sur les travaux des autres commissions qui pourraient avoir une incidence sur les arts, la culture, les lettres et le patrimoine.

Réaliser tout autre mandat que lui confiera le conseil municipal.

# Commission des choix stratégiques



*Lawrence Cannon, président*

*Simon Racine, membre*

*Jocelyne Houle, membre*

*Jean Bartkowiak,*

*membre citoyen*

*Guy Benoît, membre citoyen*

*Hugues Dupuy, membre citoyen*

*Yess Gacem, membre employé*

*André Gagnon, membre citoyen*

*Michel Labelle, membre employé*

*Johane Larochelle,*

*membre citoyen*

*Jean-Pierre Soublière,*

*membre citoyen*

*Suzanne Dagenais, secrétaire*

**Notre mission** Agir comme comité directeur de la démarche d'élaboration du plan stratégique. Orienter l'élaboration du plan stratégique, notamment en coordonnant le Forum sur l'avenir et en jouant le rôle de représentation qui s'y rattache. Faire la synthèse des travaux et des consultations. Faire rapport au conseil municipal de l'état d'avancement du processus et recommander une vision et des orientations stratégiques. Susciter la participation des partenaires du milieu à la démarche.

choix

# Comité de contrôle de la démolition des bâtiments, secteurs de Hull et de Buckingham



*Pierre Philion, président*  
*Thérèse Cyr, vice-présidente*  
*R. Alain Labonté, membre*  
*Ghislain Deschênes, secrétaire*

**Notre mission** Le Comité de contrôle de la démolition des bâtiments sera particulièrement invité à réagir et à accepter ou refuser les demandes de permis de démolition en fonction des buts et objectifs fixés au schéma d'aménagement et aux plans d'urbanisme des secteurs de la nouvelle ville de Gatineau.

- Demande de démolition : Accepter ou refuser les demandes de permis de démolition.
- Avis publics :
  - 1) Faire afficher sur l'immeuble visé un avis informant le public de la nature du permis demandé.
  - 2) Aviser le requérant qu'il doit informer les locataires de l'immeuble.
- Assemblées publiques : Tenir, au besoin, une assemblée publique de consultation afin d'entendre le requérant et les personnes qui s'opposent à la démolition ou celles qui sont intéressées par l'achat de l'immeuble visé.

# bâtiments

# Comité sur le développement des sentiers récréatifs



*Yvon Boucher, président*  
*Marc Bureau, membre*  
*Luc Montreuil, membre*  
*Simon Racine, membre*  
*Éloïse Arbour,*  
*membre, Vélo Plaisir*  
*Jean-Marc Purenne, membre,*  
*Unité régionale de loisir et*  
*de sport de l'Outaouais*  
*Carl Clements,*  
*membre, Kino-Québec*  
*Frédérique Moulin,*  
*membre, Vélo-Services*  
*Gaétan Provencher, membre,*  
*Vélo-route Trans-Québec*  
*Robert Bégin,*  
*personne-ressource, ministère*  
*des Transports du Québec*  
*Jean Charbonneau,*  
*personne-ressource, Commission*  
*de la capitale nationale*  
*Luc Bard, personne-ressource,*  
*Service des loisirs, des sports et*  
*de la vie communautaire,*  
*Ville de Gatineau*  
*Michel Diver,*  
*personne-ressource, Service*  
*d'ingénierie, Ville de Gatineau*  
*Paul-André Roy,*  
*personne-ressource, Service*  
*d'urbanisme, Ville de Gatineau*  
*Dominique Tremblay,*  
*personne-ressource, Société de*  
*transport de l'Outaouais*  
*Ghislain Deschênes, secrétaire*

**Notre mission** Le Comité sur le développement de sentiers récréatifs de la Ville de Gatineau est un comité d'étude, de recherche, de consultation et de recommandations en matière de développement des sentiers récréatifs. Il doit élaborer le plan quinquennal de développement des sentiers récréatifs ainsi que faciliter la participation des partenaires et des groupes communautaires concernés au développement du réseau des sentiers récréatifs sur le territoire de la ville. Il étudiera toute question qui lui sera soumise en matière de développement des sentiers récréatifs et soumettra ses recommandations au conseil municipal. Il formulera un avis au conseil municipal sur toute demande de développement de sentiers récréatifs.

sentiers

# Commission sur l'environnement



*Thérèse Cyr, présidente*  
*Denise Laferrrière, membre*  
*André Levac, membre*  
*Nicole Desroches, membre,*  
*Conseil régional de*  
*l'environnement et du*  
*développement durable*  
*de l'Outaouais*  
*Carole Légaré, membre,*  
*Direction de la santé*  
*publique de l'Outaouais*  
*Évelyne Germain, membre,*  
*Réseau des femmes d'affaires et*  
*professionnelles de l'Outaouais*  
*Claude Cholette, membre,*  
*Weed Man (secteur de Hull)*  
*Frédéric Tremblay, secrétaire*

**Notre mission** Le mandat de la Commission sur l'environnement est de jouer un rôle-conseil auprès des autorités municipales dans les dossiers environnementaux, incluant de façon non limitative les activités suivantes :

- Traitement des eaux : Problématiques touchant la qualité des eaux traitées (potables et usées), politique d'utilisation de l'eau, programme d'économie d'eau potable.
- Gestion des matières résiduelles : Élaboration et révision du plan de gestion des matières résiduelles, suivi des devis, des programmes et de la participation populaire en matière de récupération des matières recyclables ou valorisables.
- Bâtiments et immeubles : Diminution des émissions de gaz à effet de serre ou de substances amoindrissant la couche d'ozone, protection du sol et réhabilitation des terrains contaminés (municipaux, privés ou abandonnés), diminution de l'utilisation de pesticides en horticulture ornementale.
- Opérations municipales :
  - 1) Achat de produits recyclés, remplacement des pesticides dans l'entretien des parcs municipaux, gestion des résidus municipaux.
  - 2) Activités de promotion du développement durable.
  - 3) Positions politiques à prendre dans certains dossiers environnementaux tel le recours municipal en salubrité des immeubles ou des commentaires visant des projets de loi ou règlements des gouvernements provincial et fédéral.
- Examen de la réglementation municipale visant la protection de l'environnement : Nuisances publiques, bruits, rejets à l'égout, arrosage municipal, protection des rives et des zones inondables, collecte des matières résiduelles, protection des arbres.

# Commission Gatineau, Ville en santé



Luc Montreuil, président  
Denise Laferrrière, membre  
Un représentant, Université du Québec en Outaouais  
Un représentant, Table régionale des aînés et retraités de l'Outaouais  
Un représentant, Kinexsport  
Un représentant, centres locaux de services communautaires (4)  
Un représentant, commissions scolaires (3)  
Un représentant, Direction de la santé publique de l'Outaouais  
Un représentant, ensemble des collèges publics et privés  
Un représentant, gens d'affaires  
Un représentant, Corporation de développement économique communautaire de Gatineau  
Un représentant, Centraide  
Un représentant, Regroupement des associations de personnes handicapées de l'Outaouais  
Un représentant, jeunes familles âgées de moins de 35 ans  
Représentant, Module de la culture et des loisirs, Ville de Gatineau  
Agathe Lalande, secrétaire

**Notre mission** Favoriser le partenariat et la participation des citoyens et des forces vives des communautés locales dans le but de promouvoir et d'améliorer la qualité de vie et le mieux-être des citoyens en misant sur l'innovation et en mettant l'accent sur les résultats.

Favoriser le partenariat par le rapprochement des réseaux municipal, de la santé, scolaire, du secteur privé, sans se limiter à ceux-ci. Inciter les élus municipaux et l'Administration municipale à prendre en considération les valeurs « santé et qualité de vie » dans les décisions qui ont un impact sur la communauté. Favoriser la participation de la population et des organismes de la communauté dans l'identification des besoins, des problèmes prioritaires et des solutions à ces problèmes par des actions concrètes.

Développer, superviser et évaluer des projets à caractère intersectoriel. Aviser le conseil municipal et les autres partenaires de la nature des projets retenus et des ressources nécessaires à la réalisation desdits projets. Proposer des indicateurs de santé ou de qualité de vie pour la communauté. Promouvoir la participation du gouvernement municipal aux décisions des autres gouvernements qui touchent la santé de leurs citoyens.

santé

# Commission permanente sur l'habitation



*Thérèse Cyr, présidente*  
*Denise Laferrrière, membre*  
*André Levac, membre*  
*Nicole Desroches, membre,*  
*Conseil régional de*  
*l'environnement et du*  
*développement durable*  
*de l'Outaouais*  
*Carole Légaré, membre,*  
*Direction de la santé*  
*publique de l'Outaouais*  
*Évelyne Germain, membre,*  
*Réseau des femmes d'affaires et*  
*professionnelles de l'Outaouais*  
*Claude Cholette, membre,*  
*Weed Man (secteur de Hull)*  
*Frédéric Tremblay, secrétaire*

**Notre mission** La Commission permanente sur l'habitation de la Ville de Gatineau est un comité d'étude, de recherche, de consultation et de recommandation en matière de logement et d'habitation. Les principales responsabilités qui ont été conférées à cette commission sont :

- Administrer le fonds de logement social : analyser et faire rapport au conseil municipal sur l'état du besoin en logement abordable et de qualité adéquate et collaborer avec les sociétés de logement et les organismes du milieu pour attribuer les subventions et autres crédits disponibles.
- Élaborer, de concert avec les partenaires, une politique de l'habitation et assurer le suivi de celle-ci dans tous les plans, programmes et règlements mis en oeuvre par la Ville : analyser le stock de logement existant et vérifier son adéquation au marché ainsi qu'à l'évolution des besoins de la communauté.
- Promouvoir les meilleures formules pour assurer aux citoyens l'accès à des conditions d'habitat favorables à leur épanouissement.
- Assurer une régénération continue du stock d'habitation dans les quartiers établis par des actions ciblées de revitalisation urbaine :
  - 1) Recommander au conseil municipal les programmes et projets pour favoriser la remise en état des logements et la conservation du patrimoine et mettre en valeur le milieu environnant.
  - 2) Contribuer au maintien et à l'attrait des quartiers vieillissants auprès des divers segments de la clientèle par diverses actions.

Ainsi, la Commission permanente sur l'habitation sera particulièrement invitée à réagir et à faire des recommandations en matière de logement et d'habitation au conseil municipal.



Dossier	Objectifs
Besoin en logement	Identifier l'état du besoin en logement et faire rapport au conseil municipal.
Politiques à long terme	Formuler les politiques de la Ville à long terme sur le logement.
Intégration des politiques	Assurer l'intégration des politiques de logement et des recommandations aux politiques, plans, programmes, règlements et autres initiatives de la Ville.
État du logement	Évaluer l'état de délabrement du logement existant, les typologies, le nombre, la répartition et le mode de tenure sur le territoire pour assurer l'adéquation du marché avec les politiques, plans, programmes, règlements et le besoin en logement.
Formules d'accessibilité	Évaluer et promouvoir les meilleures formules de garantie permanente de qualité et d'accessibilité au logement.
Fonds de développement	Définir le fonds de développement du logement social, assurer sa gestion et recommander la somme à prévoir au budget annuel.
Données statistiques	Faire l'analyse des données statistiques sur le besoin en logement.

## Comité des immobilisations et de la circulation



*Richard Côté, président  
Pierre Philion, membre  
Richard Jennings, membre  
Salah Barj, personne-ressource,  
Société de transport  
de l'Outaouais*

**Notre mission** Préparer et soumettre au comité exécutif le plan triennal d'immobilisations et faire rapport et recommandations sur l'amélioration du transport et de la circulation sur le territoire. Élaboration ou révision, en collaboration avec les services concernés, des critères permettant d'établir les priorités d'investissements de la Ville en matière de développement et de réhabilitation des réseaux, de bâtiments et usines, de parcs et espaces verts, de sécurité publique, de flotte véhiculaire et de tout autre équipement ou propriété municipale. Définition des orientations à prendre dans le but d'accélérer la recherche de solutions aux problèmes de circulation routière et piétonnière sur le réseau local.

# circulation

# Commission des loisirs, des sports et de la vie communautaire



*Marc Bureau, président  
Thérèse Cyr, membre  
André Levac, membre  
Ian Michon,  
représentant du milieu  
Hélène Rollin,  
représentante du milieu  
Malcolm Corcoran,  
représentant du milieu  
Sylvain Pamerleau,  
représentant du milieu  
Pierre Perron,  
représentant du milieu  
Lévis Brazeau,  
représentant du milieu  
Bob MacMillan,  
représentant du milieu  
Denis Langevin,  
représentant du milieu  
Luc Bard, secrétaire*

**Notre mission** Prendre connaissance des dossiers à contenu communautaire, sociocommunautaire, sportif et de plein air qui sont soumis, en faire l'étude et soumettre des recommandations au conseil municipal :

- élaborer et recommander des politiques;
- revoir et examiner les protocoles d'entente avec les partenaires;
- analyser et recommander les demandes d'aide financière;
- analyser les besoins en infrastructures (sports, parcs, centres communautaires, etc.).

Assurer une participation du public et des partenaires dans l'offre de services en loisir.

Développer les domaines du loisir, du sport, de l'activité physique et de la vie communautaire afin d'arrimer l'offre de services en loisirs aux attentes du citoyen.

Définir un cadre de référence relativement aux rôle et implication de la Ville dans le développement social.

# communauté

## Commission jeunesse



*Joseph De Sylva, président  
Yvon Boucher, membre  
Denise Laferrière, membre  
Louis D'Amour, secrétaire*

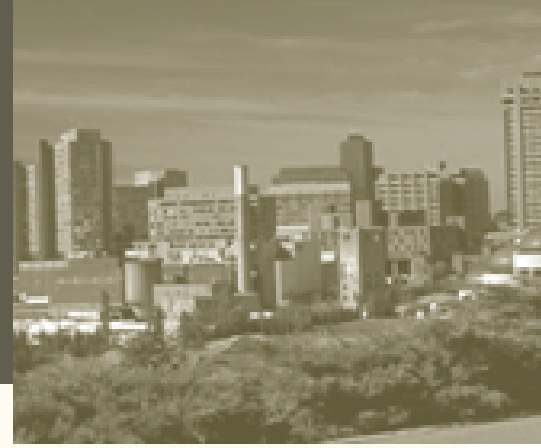
**Notre mission** Transmettre au conseil municipal toute recommandation touchant la planification, le développement et l'amélioration de la qualité de vie des adolescents sur le territoire de Gatineau. Être la porte d'entrée pour les adolescents auprès de la Commission jeunesse et le conseil municipal. Établir un partenariat afin d'assurer la consolidation des mécanismes de concertation favorisant la planification, l'organisation et la réalisation d'actions destinées à augmenter la qualité de vie de la clientèle adolescente sur le territoire de la ville de Gatineau. Étudier des dossiers et des questions touchant la population adolescente.

### **Moyens :**

- Prendre connaissance des dossiers, initiatives, actions et questions touchant la population adolescente.
- Entreprendre des consultations auprès des adolescents et en faire rapport au conseil municipal.

jeunesse

# Comité municipal de planification en sécurité civile



*Membre, directeur du Module de  
la protection des personnes et  
des biens, Ville de Gatineau*

*Membre, responsable de  
la sécurité civile*

*Membre, représentant du Service  
de police, Ville de Gatineau*

*Membre, représentant du Service  
de sécurité incendie,  
Ville de Gatineau*

*Membre, représentant du  
Module des travaux publics et  
de l'environnement,  
Ville de Gatineau*

*Membre, représentant du Service  
des loisirs, des sports et de  
la vie communautaire,  
Ville de Gatineau*

*Membre, représentant des  
centres de services,  
Ville de Gatineau*

*R. Alain Labonté, représentant  
du conseil municipal,  
Ville de Gatineau*

*Membre, représentant  
des citoyens*

*Membre, représentant  
d'industries*

*Membre, conseiller en sécurité  
civile de la Direction  
régionale de l'Outaouais*

**Notre mission** Prendre connaissance du plan, des études et planifications existantes. Déterminer le cadre de travail et le calendrier de réalisation. Compléter le portrait de base de la municipalité. Réaliser l'étude de vulnérabilité. Recommander les mesures de prévention et d'atténuation à être mises en place. Planifier les interventions en cas de sinistre. Recommander et mettre en place les mesures visant à améliorer la capacité d'intervention de la municipalité. Développer les plans d'intervention spécifiques. Déterminer les formulaires à utiliser, les politiques et procédures administratives et opérationnelles à appliquer et les documents de référence à intégrer au plan. Faire la mise à jour et la révision du plan. Réaliser le schéma de sécurité civile. Élaborer un plan d'évacuation ou de confinement.

# planification

# Commission de la sécurité publique



*R. Alain Labonté, président  
Joseph De Sylva, membre  
Pierre Philion, membre  
Donald Dupel, représentant  
Roger Gagnon, représentant  
Robert P. Racicot, représentant  
Georges Samné, représentant  
Catherine Stewart, représentante  
Diane Beauchemin, secrétaire*

**Notre mission** Définir des orientations à prendre relatives à certains dossiers touchant le domaine de la sécurité publique. Proposer ou réviser des politiques municipales touchant la sécurité publique. Élaborer ou réviser, en collaboration avec les services municipaux concernés, des programmes ou des projets afférents à la sécurité et à la protection des personnes et des biens. Accompagner les services du Module de la protection des personnes et des biens afin que les objectifs stratégiques municipaux pertinents, définis par le conseil municipal de la Ville de Gatineau, soient réalisés. Favoriser et encourager la réalisation des orientations ministérielles se rapportant à la prévention de la criminalité, à la police communautaire et à la sécurité incendie.

Tout mandat doit être conféré par résolution du conseil municipal ou par recommandation majoritaire du comité plénier, et lorsqu'il s'agit d'une commission spéciale formée pour l'étude d'un dossier particulier, ce mandat prend fin lors du dépôt de son rapport final, sauf s'il en est autrement ordonné.

# sécurité

# Comité consultatif d'urbanisme



*Simon Racine, président*  
*Pierre Philion, vice-président*  
*Thérèse Cyr, membre*  
*Richard Bégin, membre citoyen*  
*Daniel Gauvreau,*  
*membre citoyen*  
*Denis Lanctôt, membre citoyen*  
*Claude Potvin, membre citoyen*  
*Nicole Robitaille-Carrière,*  
*membre citoyen*  
*Ghislain Deschênes,*  
*membre citoyen*

**Notre mission** Étudier toute question qui lui est soumise en matière d'urbanisme, de zonage, de lotissement et de construction et soumettre ses recommandations au conseil municipal. Formuler un avis au conseil municipal sur toute demande de dérogation mineure. Formuler un avis au conseil municipal sur tout plan d'implantation et d'intégration architecturale soumis. Formuler un avis au conseil municipal sur tout plan d'aménagement d'ensemble soumis. Formuler un avis au conseil municipal sur toute demande d'autorisation pour des travaux dans un site du patrimoine. Formuler un avis au conseil municipal sur toute demande d'autorisation devant être soumise à la Commission de protection du territoire agricole du Québec. Formuler des recommandations au conseil municipal sur le plan et la réglementation d'urbanisme. Administrer le budget qui lui est alloué par le conseil municipal. Établir des règles de régie interne respectant les dispositions du présent règlement.

# urbanisme



## Pour nous joindre

### Ville de Gatineau

C. P. 1970, succ. B

Gatineau (Québec) J8X 3Y9

Site Web : [www.ville.gatineau.qc.ca](http://www.ville.gatineau.qc.ca)

Courriel : [info@ville.gatineau.qc.ca](mailto:info@ville.gatineau.qc.ca)

### Hôtel de ville

25, rue Laurier

(819) 595-2002

### Centre de services d'Aylmer

115, rue Principale

(819) 685-5005

### Centre de services de Buckingham

515, rue Charles

(819) 986-3351

### Centre de services de Gatineau

144, boulevard de l'Hôpital

(819) 243-2323

### Centre de services de Hull

775, boulevard de la Carrière

(819) 595-4855

### Centre de services de Masson-Angers

57, chemin de Montréal Est

(819) 986-1250



